Santé publique et développement: actions dans le domaine du SIDA dans les PVD, programme d'assistance 1997-1999

1995/0164(SYN) - 11/11/1996

En rappelant le nombre(17 millions) de personnes affectés par le virus du SIDA dans le monde et les prévisions pour l'année 2000(40 millions),le rapporteur, Mme André-Léonard (ELDR,B), a remarqué qu'il faudrait également lutter contre la pauvreté puisque l'incidence plus forte de la maladie a été enregistrée parmi les populations actives en Asie et en Afrique. Elle a demandé des actions de communication, d'information et de formation avec une attention particulière aux populations à risque(réfugiés,migrants, travailleurs itinérants,militaires, détenus, prostituées) et aux individus et communautés socialement ou économiquement les plus vulnérables. Mme André-Léonard a encore réclamé une distribution gratuite de préservatifs, un renforcement des services de santé et des structures d'accueil aussi bien que l'appui à des programmes d'information et de formation du personnel de santé local. Le commissaire Papoutsis s'est montré d'accord avec: l'amendement 1, visant à étendre le programme à d'autres maladies sexuellement transmissibles, l'amendement 11, partie 1, le n.18, qui prévoit des mécanismes d'aide aux plus pauvres,les n. 6 et 25 concernant les moyens financiers et l'amendement 26. Il a déclaré que les amendements 4,7,9,11 partie II,13,16,17 et 19 sont inutiles puisqu'ils sont repris dans le texte de la position commune; qu'il est favorable aux amendements 5,12,14,15,20 partie II,21 et 27, s'ils sont reformulés. En revanche il s'est prononcé contre les amendements 3,8,10,20 partie I,22,23,24,28 partie II et 29.